

Bilan de la procédure de débat public

Le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation publique, mais de diffusions d'informations que vous retrouverez ci-après.

Par ailleurs, une réunion publique à destination des riverains du site a été organisée le 03 novembre 2021.

EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DU PORZO - COMMUNICATION

1/ Magazine municipal N° 92 – Juin 2015
Article Les grandes orientations du futur PLU, page 11

2/ Magazine municipal N° 98 – Janvier 2017
Article Vœux du maire, page 2

3/ Magazine municipal N° 99 – Avril 2017
Article Extension au Carrefour Industriel du Porzo, page 7

4/ Magazine municipal N° 104 – Janvier 2018
Article Développement économique, page 6

5/ Magazine municipal N° 106 – Janvier 2019
Article Vœux du maire, page 2

6/ Magazine municipal N° 111 – Janvier 2021
Article Vœux du maire, page 2

7/ Magazine municipal N°113 – Octobre 2021
Article Extension de la zone d'activités du Porzo, page 7

Liste des manifestations

19	Comité des Fêtes	Fête de la musique	Place de l'Eglise
19	Handball Club Kervignac	Gala de fin de saison	Salles 1 & 2
20	La Boule Kervignacaise	Quadrilles formées	Boulodrome
20	Ecole F. Delo	Kermesse	Complexe + Salles 1 & 2
21	ACCA	Assemblée Générale	Patronage
20	ANBA	Séance Parfaite de Navigation	Maison du Port
27	Ecole Ste Anne	Kermesse	Salles 1 & 2
27	Ecole Notre-Dame de la Chapelle	Kermesse	Ecole + Salle de Remont
28	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locjeon	Chapelle de Locjeon
28	Book Héritage	Brediers de livres d'occasion	ZA de Kermaria 9h-19h
3	Ecole Ste Anne	Zumba	Salle 1
4	La Boule Kervignacaise	Doublettes formées sur herbe	Boulodrome
11	La Boule Kervignacaise	Triplettes mixtes	Boulodrome
14	ANBA	Vide dressing + repas	Port du Benhomme
18	ACCA	Concours de boules	Boulodrome
19	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locjeon	Chapelle de Locjeon
25 & 26	Les Fêtes Dans La Ville	Fête & Pique-nique	Complexe + Salles 1 & 2
26	Book Héritage	Brediers de livres d'occasion	ZA de Kermaria 9h-19h
27 au 01/08	Municipalité & CCEBO	Tour des Arts	Patronage
1 ^{er}	La Boule Kervignacaise	Doublettes mixtes	Boulodrome
27 au 01/08	Municipalité & CCEBO	Tour des Arts	Patronage
9	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locjeon	Chapelle de Locjeon
23	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locjeon	Chapelle de Locjeon
29	La Boule Kervignacaise	Triplettes formées	Boulodrome
30	Book Héritage	Brediers de livres d'occasion	ZA de Kermaria 9h-19h
4 au 7	Comité des Fêtes	Fêtes Locales	Complexe + Boulodrome
6	Handball Club Kervignac	Fête et Pique-nique	Salles 1 & 2
12	Municipalité	Forum des Associations	Salles 1 & 2
19	Amicale Combattants	Concours de boules	Boulodrome
13	Comité de Chapelle	Pardon de la chapelle Saint-Adrien	Chapelle Saint-Adrien
20	Comité de Chapelle	Pardon de la chapelle Saint-Houert	Chapelle Saint-Houert
21	Donneur Sang Bénédicte	Cafétéria du Sang 15h-19h	Salle de maternité
25 & 26	Kervign'Art	Festival de Kermaria	Salle de Remont
26	Kervign'Art	Festival de Kermaria	Patronage
27	Club des Aînés	Atelier des Aînés	Salles 1 & 2
27	Book Héritage	Brediers de livres d'occasion	ZA de Kermaria 9h-19h
3	La Boule Kervignacaise	Doublettes mixtes	Boulodrome
4	Ecole Sainte Anne	Fête et Pique-nique	Salles 1 & 2
4	Les Noms Dans La Ville	La Ville-Jardin	Place de l'Eglise
18	Ecole F. Delo	Repas & Théâtre	Restaurant scolaire au Centre
10	La Boule Kervignacaise	Doublettes formées	Boulodrome
11	Comité de Chapelle	Pardon de la chapelle Saint-Etienne	Chapelle Saint-Etienne
16	Handball Club Kervignac	Pat de randonnée sportive	Quai de la Mairie
17	Talho Uno Dansa	Stago Intimo	Salle de municipalité
17	La Boule Kervignacaise	Fête à thème	Boulodrome

État Civil

NAISSANCES

23 janvier	Elisa LE FEE
6 avril	Yanna TOURNANT
6 avril	Nicolas LE HEGARAT
6 avril	Léni GASTINEAU
23 avril	Clément ESTEVES
24 avril	Adèle DA SILVA
27 mai	Sarah LE STER LABIOS
2 juin	Markus ESTEVEZ

MARIAGES

18 avril	Mélanie DUPUY et Damien LACHAUME
9 mai	Fanny DURAND et Anthony ZEO
15 mai	Emmanuelle GUENNEC et Mickaël MARTINS DA CRUZ
15 mai	Pascaline BORDE et Julien CHATON
16 mai	Sandrine DIOGAN et Marc LE FLOCH
23 mai	Aline MOREAC et Joël GAILLARD
23 mai	Mylen MANSUY et David BAGUESTE
30 mai	Elen HEMON et Anthony MARAIS
30 mai	Mathé BOURDON et Stéphane LE GOFF
30 mai	Lydie FOLMER et Yannick KERDEHUE

DÉCÈS

13 avril	Laurent LE BOUTER
16 avril	Yannick LARDY
18 avril	Adrienne PRIMA épouse LE GUÉVEN
23 avril	Gérard THOMAS
26 mai	Guy JAFFRÉ

Bus plage

Cet été encore, la Plage du Magouëro à Plouhinec sera à portée de bus... au départ de Kervignac ! Du 1^{er} juillet au 31 août 2015, vous pourrez, en toute tranquillité et en toute sécurité, rejoindre la plage du Magouëro grâce au « Bus Plage » mis en place par la CCEBO. Ainsi, chaque après-midi, du lundi au samedi, cette navette vous permettra de profiter des bienfaits de la plage pour seulement 1€ le trajet, aux horaires suivants :

Jour de circulation (Sauf jours fériés)	INMEJVS	INMEJVS
KERVIGNAC Kermaria	13.25	13.35
KERVIGNAC Avenue des Plages	13.30	13.30
MELEVENET La Mairie	13.35	13.25
NOSTANG Eglise	13.40	13.20
ST-HÉLÈNE/MER Eglise	13.45	13.15
PLOUHNEC Place Klee	13.50	13.10
PLOUHNEC La Mairie	14.00	13.00

Il est vrai qu'à ce prix-là, il est tentant - mais aussi écologique, économique et convivial - de se laisser conduire et de garder sa voiture à l'ombre. Alors seul(e), en famille ou entre amis, n'hésitez pas ! Rappel : Avec 5 allers-retours, et pour 2€ seulement, la ligne TM 168 vous permet aussi d'aller à Lorient en toute tranquillité. Pour en savoir plus - Rendez-vous dans votre mairie, à partir du 15 juin, pour retirer la fiche horaire de la ligne TM n°168 et ainsi connaître les modalités de ce transport.

Renseignements complémentaires au 08 10 10 10 56 ou sur le site Internet du Conseil Départemental du Morbihan (www.morbihan.fr/tm-pratique).

N°92

Jun 2015

www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
KERVIGNAC :
UN VIVIER
ASSOCIATIF
p.8-9



K
ville de
Kervignac

LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DU PROJET DE PLU

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire communal. La procédure d'élaboration d'un PLU est longue et complexe. La délibération d'élaboration de ce document a été prise par les élus kervignacois fin 2007. Depuis lors, différentes études obligatoires ont été menées ainsi que de nombreuses réunions de travail (diagnostic agricole, inventaire des cours d'eau, des espaces boisés classés...).

Mais il est important de souligner qu'outre le temps minimum nécessaire à cette procédure, l'élaboration a été fortement ralentie par les évolutions législatives et réglementaires modifiant sans cesse l'environnement juridique du projet de PLU.

Le PLU doit en effet respecter les consignes données par différents documents de rang supérieur élaborés par le législateur (État ou d'autres collectivités territoriales). Pour Kervignac, ce sont les interprétations fluctuantes dans l'application de la loi Littoral et les nouvelles dispositions de la loi ALUR de 2014 remaniée en 2015, qui sont venues retarder pour les premières et bouleverser pour les secondes, les grandes lignes de ce document stratégique d'urbanisme.

En 2013, vous aviez pu découvrir, dans le cadre d'une exposition publique les documents de travail et notamment la proposition de futur zonage du PLU. Ces cartes ont dû être revues pour tenir compte de ces dernières évolutions. Ces modifications sont très importantes et lourdes de conséquences pour certains propriétaires. Les possibilités de construction en campagne, c'est-à-dire en dehors des trois zones agglomérées de la commune (le centre-ville, Kernours - Le Pont du Bonhomme et Le Porzo - Saint-Antoine) seront pratiquement inexistantes.

Villages et STECAL

Le projet de PLU proposera deux villages au sens de la loi Littoral : Trévidel et Saint-Sterlin. Cette qualification permet notamment d'envisager l'extension du périmètre bâti de ces villages qui seront classés en zone urbaine (U).



La loi Littoral limitait la constructibilité dans les hameaux aux parcelles situées en dents creuses. La loi ALUR supprime cette constructibilité. Seuls des Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée appelés STECAL peuvent être déterminés et pourront recevoir de nouvelles constructions. Le nombre de ces secteurs doit être proche de zéro. A Kervignac, trois STECAL peuvent être avancés : Le Braigno, Stang Er Gall et Pouvenic. C'est la situation géographique de ces secteurs et notamment la proximité de zones d'emplois et de grandes dessertes routières qui motivent leur création. Les anciens hameaux au sens de la loi Littoral passent en zone agricole (zonage A au futur PLU). Les extensions des maisons existantes seront possibles mais devront être mesurées et seront encadrées par les dispositions du futur règlement du PLU.



Les grandes orientations du futur PLU

- Favoriser le développement des atouts de Kervignac parmi lesquels l'économie et l'emploi, l'agriculture, le caractère littoral de la Commune et la nature.



Extension de la zone d'activité du Porzo

- Permettre une ouverture à l'urbanisation réfléchie de certains secteurs à proximité du centre ville.



Une zone à urbaniser sur le secteur de Kernel

- Prévoir la mise en valeur ou le réaménagement de sites existants.
- Protéger le patrimoine bâti.



Les bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial en zone agricole, ont été classés afin de permettre le changement de destination



L'objectif de population fixé par le PLU est de 10 000 habitants à l'horizon 2030.

Les pièces constitutives d'un PLU :

- Un rapport de présentation qui contient un diagnostic et explique les choix effectués.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. Ce PADD a été discuté en Conseil municipal en 2009 et 2013. Il devra être à nouveau avant l'approbation du PLU.
- Des orientations d'aménagement sur certains quartiers et secteurs.
- Un règlement et des documents graphiques (zonage) : le règlement du PLU détermine notamment les constructions impossibles selon les différentes zones.
- Des annexes diverses (servitudes d'utilité publique, annexes sanitaires...).

Le calendrier

Une réunion publique préalable à l'arrêt du PLU se tiendra le 22 juin 2015 à 19 heures à la salle 2 du Complexe Sportif. Les élus vous présenteront le projet de PLU et répondront à vos questions.

Le Conseil municipal prendra ensuite une délibération d'arrêt du PLU. Les personnes publiques associées, dont les services de l'État, ont trois mois pour s'exprimer. Une enquête publique permettra également à tout un chacun d'exprimer ses remarques. Après recueil de différents avis, le PLU qui pourra, voire devra, en intégrer certains sera proposé à l'approbation du Conseil municipal, vraisemblablement au dernier trimestre 2015.

Liste des manifestations

20	SAU et Kervignac	Ass. Générale	Musée des Associations
20	Les Fous du Volant	Galette des Rois	Salle du Parnasse
21	Atelier Danse et Song	Stage	Salle 7
23	KAPB	Ass. Générale & Galette des Rois	Salle de Kermour
23	Angers Comrades	Coucou & Galette des Rois	Restaurant Scolaire du Centre
25	Ass. M. 600	Ass. Générale & Galette des Rois	Salle du Parnasse
27	Ass. M. 600	Ass. Générale & Galette des Rois	Salle du Parnasse
28	École F. Galté	Représentation Théâtrale	Salle de Kermour
29	Dance de la Sang-Banville	Concert Gospel	Salle de Kermour
29	Ass. Kermour	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kermour (H. 18h)
3	Les Fous du Volant	Trophée Départemental d'Acadé	Salle 1 et 2
3	SAU et Kervignac	Expo Verbe	Salle 2
4	KAPB	Ass. Générale	Salle de Kermour
4	Dance de la Sang-Banville	Collecte de Sang 9h-12h	Salle de Motricité
10	Les Fous du Volant	Stage de Danse Tahitienne	Salle 7
10	Gym M. 600	Ass. Générale	Salle du Parnasse
11	Ass. Club Kermour	Compétition Inter-Club	Salle 2
11	Les Fous du Volant	Tour & Pours	Salles 1 et 2
25	La Boule Kervignacaise	Télé & Télé	Boudoir
25 et 26	Bata-Gar	Stage Judo	Salle 3
26	SEH-Poulx	Tour & Pours	Salles 1 et 2
26	Ass. Kermour	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kermour (H. 18h)
1	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boudoir
4	Les Fous du Volant	Stage de Danse Africain	Salle du Parnasse
4	Les Fous du Volant	Portes Ouvertes	Lycee de 9h-17h
4	Compagnie de Musique	Stage Fest-Moz	Salle de Kermour
5	Compagnie de Musique	Tour & Pours	Salles 1 et 2
11	Les Fous du Volant	Réceptions	Salle de Motricité
12 et 13	Les Fous du Volant	Championnat de Bretagne	Salles 1, 2, 3 et 7
13	Compagnie de Musique	Match Exhibition Foot-Poulx	Salle 8
15	Compagnie de Musique	Tour & Pours	Salles 1 et 2
25	Les Fous du Volant	Concert	Salles 1 et 2
25	La Boule Kervignacaise	Trophées Mixtes	Boudoir
25 et 26	Bata-Gar	Stage Judo	Salle 3
26	Ass. Kermour	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kermour (H. 18h)
30	M. 600	Tour & Pours	Place de l'Église
1	Ass. Club Kermour	Stage	Salle 2
1	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boudoir
1 et 2	Compagnie de Musique	Stage	Salle 2
7	Compagnie de Musique	Chasse à l'Éclair	Compagnie Sport
2	Les Fous du Volant	Tour & Pours	Salles 1 et 2
1 et 4	Municipalité	Plata Vito	Salles 1 et 2
8	Handball Club Kervignac	Trophée « Le Convallac »	Salles 1 et 2
8	Ass. Club Kermour	Compétition Inter-Club	Salle 2
10	Ass. Club Kermour	Stage	Salle 3
10	Dance de la Sang-Banville	Collecte de Sang 9h-12h	Salle de Motricité
15	La Boule Kervignacaise	Doublettes Mixtes	Boudoir
17	ACCA	Tour & Pours	Salles 1 et 2

État civil

NAISSANCES

14 octobre	Dorian VIGOUROUX
15 octobre	Lexane DONNE
30 octobre	Nina DUQUENNE
3 novembre	Lya FOUQUET
10 novembre	Nino BELLEC
17 novembre	Youna NGUYEN THI SINH
20 novembre	Noah BEUGET
28 novembre	Oscar BIGOIN
30 novembre	Clémence LE BRUCHEC
9 décembre	Lyanna HELLO
16 décembre	Chloé FOUASSIER
18 décembre	Meyline PASQUIO
20 décembre	Camille HIREL
28 décembre	Elio SCHEMME

MARIAGES

22 octobre	Marie MEYER et Simon BLANC
19 novembre	Nathalie HERVE et Loïc HUARD
26 novembre	Aurore MASSE et Vincent AUDRAN

DÉCÈS

8 octobre	Joseph NICOL
21 octobre	André PERRET
22 octobre	Micheline PLEVERT née MORANTIN
25 octobre	Augustine HUET née TRÉCANT
15 novembre	Pascal LE MOING
5 décembre	Hervé GRÉGORI
22 décembre	Germaine BLIMEAU
22 décembre	Germaine LESCOET née CONAN
27 décembre	Thérèse LE BOUÉDEC née JAFFRE

Hommage à Jo NICOL



Président fondateur en 1966 du comité de sauvegarde de La Chapelle de Locadour, avec Eugène FALQUERHO et Ernest PLAINVERT, Jo NICOL est décédé le 8 octobre dernier.

Don du sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu dans la salle de motricité du Pré Carré sous le restaurant scolaire les :
Lundi 6 février 2017 de 9h à 13h
Lundi 10 avril 2017 de 9h à 13h



N° 98
 Janvier 2017
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
 LE PLU : UN
 DOCUMENT QUI
 VOUS CONCERNE
 p. 8-9

Recensement
 p. 10

Lutte contre le
 handicap visuel
 p. 16

K
 Ville de
 Kervignac

Les vœux du maire

Mesdames, Messieurs les élus,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

2016 a connu, comme 2015, son lot d'événements. Nico, Saint-Étienne-du-Rouvray, Berlin.

Ayons une pensée pour ces innocents, victimes de la barbarie. Aucun mot n'est assez fort pour qualifier ces comportements.

2016, c'est aussi et toujours un pays en état d'urgence.

Pour nous, élus, c'est un pays sous pression.

- Nous venons de subir un découpage des cantons plus politique que logique.
- La loi NOTRe prévoit également de redistribuer les cartes en matière d'intercommunalité.

Nous avons par ailleurs à gérer :

- Des baisses de dotations comme toutes les collectivités.
- Mais aussi et surtout une inflation des taxes de nature à perturber le bon fonctionnement d'une collectivité.

Trop de réformes mal préparées et à appliquer sans délais. Le législateur ne se soucie pas des conséquences.

En particulier, les conséquences financières non négligeables lorsque des ménages ont hâté voire acheté un terrain, payé les droits qui s'imposent et qui, du jour au lendemain, du fait de la loi ALUR, perdent l'argent investi.

Les gens ne comprennent pas cette situation et ils ont raison. Nous les soutenons.

Les élus non plus ne comprennent pas, d'autant que les constructions possibles à l'intérieur des périmètres bâtis des fermes n'auraient aucun impact sur l'agriculture.

Fin 2016

Nous avons, enfin après neuf ans d'études de toutes sortes, fait aboutir notre PLU, Plan Local d'Urbanisme.

À peine est-il terminé que l'on nous propose déjà le PLU, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, que le SCOT du Pays de Lorient nous demande de revoir considérablement à la hausse une augmentation de population mais cela ne s'inscrit pas dans notre démarche.

Dès 1983, nous avons fait des choix très simples et très clairs, en particulier préserver le caractère rural de la commune, industrialiser et équiper. Ces dispositions sont de nature à assurer une qualité de vie aux habitants de Kervignac. Nous ne voulons pas y déroger.

Dans ce PLU, nous avons tout intégré : lois Littoral, SRU, ALUR, MACRON, en plus du Grenelle de l'Environnement. Ce qui me préoccupe le plus est que l'État local n'a plus son mot à dire. Tout lui est dicté.

Trop de gens intelligents pensent pour nous et pour autant rien n'est clair, en matière d'urbanisme notamment. Il n'est pas normal d'avancer à coup de contradictions et de jurisprudence.

Le législateur a aussi considéré qu'en matière de développement économique, il fallait redistribuer les cartes.

En résumé, au 1er janvier 2017, l'économie qui était de la compétence du département et de la commune sera désormais celle de la région et de l'intercommunalité.

Je vois personnellement dans cette démarche plus d'inconvénients que d'avantages.

Elle sera de nature à favoriser les grosses structures et, en particulier, les métropoles qui ont des moyens financiers énormes et qui pourront, de ce fait, subventionner l'immobilier d'entreprises. Que restera-t-il aux petites communes ?

À Kervignac, nous faisons des efforts depuis de nombreuses années, efforts en matière d'implantation d'entreprises. Efforts donc en matière de création d'emplois. Mais surtout, ce développement économique permet d'assurer aux ménages une fiscalité modérée.

Pour l'heure, nous poursuivons nos efforts avec détermination. Pour preuve, l'importance des chantiers en cours dans les zones d'activités.

Je profite pour saluer le professionnalisme et la dynamique de nos entreprises.

Le Carrefour Industriel du Porzo est un pôle industriel qui compte pour le bassin d'emploi du Pays de Lorient. Le PLU ayant été adopté, l'extension Nord est en cours de réflexion. Les nouvelles dispositions législatives ne sont pas de nature à nous faire baisser les bras.

Nous continuons notre démarche. La commune vient de programmer des acquisitions de terrains pour plus de 400 000 €.

Un gros chantier est prévu pour 2017 : la remise à niveau de la station d'épuration du Porzo.

À l'origine de notre démarche, le changement du flottateur sous-dimensionné mais aussi la suppression du dispositif de digestion des graisses puisque désormais les graisses sont valorisées.

Nous allons profiter de ce chantier pour changer des automatisations qui commencent à dater.

L'appel d'offres est en cours. Les travaux seront réalisés au cours du premier semestre 2017.

Le développement économique, la création d'emplois ne semblent pas être une priorité pour tout le monde.

Compte tenu du rayonnement du Carrefour Industriel du Porzo, il serait urgent d'assurer la jonction des routes nationales 24 et 165 d'autant que l'échangeur complet à Boul Sapin, soit à 4 km, ne permet pas à nos transporteurs de l'utiliser puisque la traversée du centre de Grandérion est interdite aux poids lourds. Cet échangeur était porté au POS, il a été reconnu d'utilité publique en 1998.

Il est évident qu'un tel ouvrage qui enjambe les deux voies serait trop coûteux.

Aussi, cela fait douze années que nous proposons une solution bien moins onéreuse.

La bretelle montante 305 comportait deux voies. Elle n'en comporte aujourd'hui qu'une. Nous proposons d'utiliser la voie montante supprimée par une voie descendante.

Il convient, bien entendu, de faire une protection centrale et c'est là que se pose un problème : il manquerait 1 m sur 45 m, la longueur des deux ponts.

Alors, autant vous dire que je ne lâcherai pas. Cela a trop duré. Nous avons attendu quinze ans pour que Kervignac soit fléché sur les voies rapides.

Nous, élus, sommes responsables.

Nous sommes élus pour défendre les intérêts de nos administrés ainsi que ceux de nos industriels employeurs.

Alors, pour se faire entendre, faut-il se mettre en association ou bloquer le Carrefour ? Ce n'est pas ma conception.

Le Carrefour Industriel compte aujourd'hui 1 464 emplois. Nous totalisons, au 31 décembre 2016, 2 340 emplois sur l'ensemble de nos zones d'activités.

Nous avons fait nos preuves en matière de développement économique.

Nous attendons un geste de reconnaissance.

Les industriels attendent cet échangeur. Les habitants d'Inzacc-Lochrist et de Languidic sont également intéressés.

À Kervignac,

Nous ne sommes pas pour autant à l'abri de difficultés.

Une des plus anciennes entreprises de Kervignac, sérieuse, dont les compétences sont reconnues pour la réalisation d'équipements hospitaliers, ferroviaires, aéronautiques s'est trouvée en difficulté du fait d'une rupture de contrat avec une entreprise dont l'État est actionnaire. Fort heureusement, le 19 novembre, la Tribunal de Commerce a tranché. L'usine sera partiellement sauvée. Quarante emplois seront préservés. En revanche, trente-cinq emplois seront malheureusement supprimés.

J'ai déjà eu l'occasion de saluer les compétences du personnel et de son équipe dirigeante.

Je salue également leur sagesse face à une telle épreuve.

J'avoue que je n'aurais pas compris qu'une telle entreprise soit rayée de la carte d'autant que de nos jours tout n'est qu'informatique et électronique.

La vie d'une commune c'est aussi son commerce, son artisanat.

Là encore, nous nous employons à favoriser les installations d'une façon très volontariste. Nous achetons les locaux, nous rénovons, nous louons. Cela permet aux jeunes de démarrer.

En 2016, nous avons bien entendu eu le problème du distributeur de billets. Un équipement indispensable dont l'utilité n'est pas à démontrer.

Nous avons eu l'installation de Kim, Traiteur du Mékong.

Celle aussi de Minijou, de jeunes créateurs de vêtements et de chaussures pour enfant. Ces créations sont remarquables et connaissent un réel succès.

Le bar PMU OPM a changé de propriétaires.

L'offre commerciale au centre-ville s'est étoffée également avec l'ouverture de la crêperie Florilège de Crêpes, à côté des Halles des Producteurs, la création d'une nouvelle auto-école Kervignac-Conduite au 2 rue de la Mairie et le cabinet d'architecture intérieure Mad Design au 2 rue de Kar Anna.

À Kermours,

Fin 2016, nous avons assisté à l'ouverture du restaurant Chai l'Amère Kollette.

Au 6 place de l'Église, nous allons aussi favoriser la création d'une activité commerciale.

Saluons également l'initiative d'un regroupement d'artisans à Kermaria - L'Atelier Déco. Ils sont cinq :

- Côte et Déco : décoration d'intérieur
- Ambiance et Couleurs : peinture en décoration
- Ébéniste vernisseur
- Dispose : agenceur de cuisine, salle de bain et dressing
- Paysagiste

Autre démarche d'accompagnement : le Pôle Santé 2016 a été consacré à son étude.

2017 sera celle de sa réalisation. Le démarrage des travaux est imminent.

Il s'agit, je pense, d'une des plus importantes structures du département en termes de diversité des disciplines notamment. Elle abritera médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, pédagogue, psychomotricienne, sage-femme, diététicienne, psychologue.

L'immeuble comportera trois niveaux. Quarante-deux places de stationnement seront aménagées. Ce soir, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'équipe de médecins se renforce. Le Docteur CAMY commencera son activité avec le Docteur MARREC et le Docteur ALLARD - COFEL dès mardi prochain, le 10.

Le nombre de Kervignacols ne cesse de croître, certes moins rapidement que la poussée des années quatre-vingt-dix et c'est heureux. Les nouveaux arrivants sont attirés par de nombreux avantages : qualité de vie, fiscalité modérée.

Dans le centre, sont en cours de réalisation :

- Le Clos de la maison rouge : 10 lots
- Rercoët : 30 lots
- 2^e tranche des Hammeux de Kermours : 23 lots libres et 4 grands lots
- Le Clos des Rosiers : 6 lots
- Ruzelenn : 63 lots

Chaque opération sera dotée de logements sociaux dans une proportion de 20 % des logements.

L'éco-quartier Village Plein Sud est dorénavant terminé. Les neuf derniers logements portés par Espaces Habitat ont été mis à la disposition des familles début décembre.

La commune porte également une opération Les Rives du Végan. Un terrain qui se situe à proximité du complexe sportif.

Douze lots seront mis en vente.

Nous avons prévu de réserver quatre lots pour la construction de logements dédiés au grand âge.

Dans ce domaine, nous sommes contraints d'innover compte tenu du désengagement de l'État. L'ARS n'intervient plus au niveau du financement des EHPAD.

Il nous faut prendre des initiatives d'autant que le vieillissement de la population est une réalité.

L'aménagement des logements sera étudié pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes.

L'isolement, la solitude sont aussi une réalité. Des équipements communs seront pris en charge par la collectivité afin de minimiser les coûts.

Les personnes pourront soit faire l'acquisition de leur habitation soit les louer à un bailleur social.

Maison individuelle ou petit collectif, le choix sera fait en fonction de la demande.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.

Un domicile partagé peut être également envisagé.

Nous mettons beaucoup d'espoir dans ce type de structure pour réduire les coûts mais surtout pour assurer une qualité de vie. Ces structures se situeront à proximité des équipements sportifs, elles seront proches du Pôle Santé ainsi que du Lycee de Ker Anna. Nous espérons que des liens intergénérationnels se créeront.

Bien vivre à Kervignac c'est aussi la vie associative, sportive et culturelle.

Un dernier, nous avons salué l'exploit de M. RUELLIO.

Cette année, en avril 2016, nous avions annoncé que M. Stéphane METTIER était qualifié pour le Championnat du Monde de Triathlon.

Aujourd'hui, je suis particulièrement heureux de vous faire part de son exploit le 8 octobre, à Hawaï. L'épreuve comportait 3 800 m de natation, 180 km à vélo et un marathon de 42 km. Stéphane s'est classé quatrième au classement mondial dans sa catégorie sur plus de 2 000 participants. Cet exploit mérite notre admiration et nos applaudissements.

Stéphane est, pour les Kervignacols, un des piliers de l'organisation des Fouilles du Pont du Bonhomme, un exemple pour notre jeunesse.

Le Forum des Associations permet de découvrir le tissu associatif mais aussi les équipements mis à la disposition des associations pour leur bon fonctionnement. À cette occasion, les Trophées du Sport, dont c'était la deuxième édition, ont récompensé les sportifs qui se sont distingués au cours de la saison 2015-2016.

En 2016, un pas de tir à l'arc est venu compléter la gamme.

La rénovation annoncée de la salle 1 est différée. Nous sommes à étudier la pose de panneaux photovoltaïques en couverture qui assureront la moitié de la consommation électrique annuelle du complexe soit plus de 10 000 kW.

Pour nous, élus, c'est une réelle satisfaction de constater que les associations sportives se portent bien.

Un grand merci à tous les bénévoles qui encadrent nos jeunes.

Sommaire

R 2-3 | Les vœux du maire

R 4-5 | Vie municipale

R 6 | Économie / Agriculture

R 7 | Travaux

R 8-9 | Dossier

R 10 | Recensement

R 11 | Environnement / Urbanisme

R 12 | Social / Santé

R 13 | Enfance / Jeunesse

R 14 | Sports / Loisirs

R 15 | Culture

En matière culturelle, chapeau également aux associations. La commune compte désormais ses écoles de musique, sa chorale, son bagad.

Je salue les enseignants qui dispensent les cours et qui font partager leur passion. La musique est un langage universel. J'invite les jeunes et moins jeunes, bien sûr, à fréquenter ces structures.

La culture, c'est aussi le Festival des Pieds dans la Vase qui a fêté, l'an dernier, son dixième anniversaire.

Ce festival gratuit accessible aux familles connaît, chaque année, un réel succès. L'organisation demande beaucoup de rigueur et surtout beaucoup de bras. Compliments à tous.

Autre rencontre incontournable : le Tour des Arts. Deux professionnels, Jean-Claude SEVELLEC et Gérard BLANCHARD, nous font découvrir, chaque année, de nouveaux artistes. Le cru 2016 était particulièrement excellent. Les cinq communes de notre intercommunalité apprécient cette rencontre.

Autre manifestation incontournable : la Foire aux Plantes qui tient son rythme de croisière.

Merci bien entendu à Jean-Pierre BROSETA et à toute l'équipe de bénévoles qui veillent sur le bon fonctionnement de cet événement.

Que nous réserve 2017, malgré les coupes sombres dans notre budget, coupes que nous acceptons volontiers pour participer à l'effort de redressement ?

Aujourd'hui, nous sommes un peu plus sur la réserve puisque nous ne voyons rien venir en matière de redressement des finances nationales.

Pne, du fait que nous maintenons des taux d'imposition stables et modérés, l'État n'hésite pas à réduire notre DGF - Dotation Globale de Fonctionnement - au prétexte que nous ne faisons pas d'effort fiscal !

L'effort fiscal dont il s'agit est le fait que nous n'augmentons pas vos impôts.

Nous considérons que trop de charges pèsent sur les ménages. Ne nous trompons pas. C'est nous qui faisons l'effort fiscal en percevant des impôts raisonnables et surtout en respectant les ménages qui courent sous les charges.

Désolé, mais c'est une petite mise au point qui s'impose.

Malgré les réductions de dotations, une gestion rigoureuse nous permet une marge de manœuvre pour investir en 2017.

Deux gros chantiers d'aménagement dans le centre :

- Le dernier tronçon de l'Avenue des Plages.
- L'aménagement de la Place des Fleurs en complément de la fin de la Rue des Glacis. Cette place comportera cinquante-deux places de stationnement à proximité des commerces et des services. Elle sera très utile.

Des travaux d'habillage des façades sont prévus à l'école Françoise Dollo.

Vraisemblablement, d'autres travaux d'entretien de notre patrimoine seront menés.

Des acquisitions immobilières sont à envisager afin de poursuivre notre développement commercial et communal.

La construction des cellules commerciales à Kermours est imminente. La commune met à la disposition des commerçants des plateaux hors d'eau et hors d'air.

Les demandes d'installation dans ce secteur sont nombreuses. Nous ne pouvons malheureusement pas faire tout le monde.

Autre action en 2017 : La commune a fait appel à La Poste pour l'accueil dans la numérotation de toutes les habitations. La date est sur le point d'aboutir. Les Kervignacols pourront connaître des nouvelles dispositions.

Des permanences se tiendront en mairie pour recueillir de telles remarques.

Compte tenu de l'augmentation de la population, ces actions faciliteront entre autres l'intervention des secours.

En 2016, nous n'avons pas été nombreux à nous pencher sur le projet de salle à usage polyvalent.

Nous allons convoquer toutes les personnes concernées réfléchir aux besoins.

Notre commune en quelques chiffres :

Établissements scolaires :

- École maternelle F. Dollo : 164 élèves
- École élémentaire F. Dollo : 248 élèves
- École Sainte-Anne : 171 élèves
- École Notre Dame de la Clarté : 221 élèves
- Lycée de Ker Anna : 300 lycéens

État civil :

- Naissances : 82
- Mariages : 17
- Décès : 42

Urbanisme :

30 permis de construire pour des habitations et 12 construits en matière d'industrie et de services.

La commune compte aujourd'hui officiellement 6 708 hal. À noter qu'un nouveau recensement a été programmé l'INSEE. Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Vous avez pu lire très récemment dans la presse : commune doit son développement :

- à l'attraction des grands axes,
- à la politique volontariste de son maire, Jacques LIJUEDEC, en matière de logements,
- à la proximité de Lorient, Lanester, Hennebont. C'est, de la part du journaliste, mal connaître la situation. La proximité des grandes villes a vidé notre commune de ses commerces dans les années 80-90.

Le maire a une politique volontariste en matière de développement économique et non en matière de constructions individuelles. Certes, nous avons le carrefour des grands axes routiers. Je crois plutôt que Kervignac doit son attractivité à l'air et qu'aux taux faibles d'imposition pratiques et de, des décennies.

L'attractivité de la commune nous la devons également à la qualité de nos services.

Merci à toute l'équipe d'employés communaux qui compte cinquante-huit personnes.

Merci aux membres du Centre Communal d'Action Sociale qui veillent discrètement sur les plus démunis de la commune.

À vous tous présents, à vos familles, à tous les Kervignacols. Bonne et heureuse année 2017 !

Blaise mad !



liste des manifestations

17	ACCA	Troc & Pous	Salles 1 & 2
22	La Doule Kervignac	Triplées Formées	Boudoir
22	Comité des Femmes	Schili naps	Salle 2
23	Mairie	Elections Présidentiales	Salle de la mairie, Ecole Dada, Restaurant scolaire du centre
29	ANBA	Repas au profit de la SNRM	Salle de la mairie
30	Book Kervignac	Reading de livres d'occasion	25 de la mairie 15-18h

7	Mairie	Elections Présidentiales	Salle de la mairie, Ecole Dada, Restaurant scolaire du centre
8	Amiens Comtois	Fête de la Victoire - Fête de l'Éclair	Salle du Parnasse
18	SAPE	Nettoyage aux chaudières du Vieux Port	Le Port du Bonhomme
19	La Doule Kervignac	Quadrilles Formées	Boudoir
19	Escapade du Ludo	Troc & Pous Enfants	Ecole de la Doule de Kervignac
19	Les Fous du Vieux	Assemblées Générales	Salle 2
20	Atelier Gens du Camp	Stage	Salle 2
20	Les Ateliers K	Stage de Chants Slows et Gospel	Salle de la Parnasse
20	Les Ateliers K	Concert Slows Gospel	Eglise
20	Mairie	Journée citoyenne - Nettoyage du cimetière	Cimetière
21	Art et Vivacité	Marché de créateurs	Salle 2
21	Ecole Sainte-Anne	Ballade Commaire	Complexe Sportif
20 au 28	Guido Géo	Stage Nutrition Ludo	Salle 3 - Hall - Bureau des Sports
27	La Doule Kervignac	Quadrilles Mixtes	Boudoir
30	Club Cyclo-VTT	Ballade - VTT-Cyclo-Récréatif	Salles 1 & 2, Boudoir et Boudoir
28	Book Kervignac	Reading de livres d'occasion	25 de la mairie 15-18h

3	Ateliers	Gala	Salles 1 & 2
4	La Doule Kervignac	Télé à Télé	Boudoir
7	Bugle Géo	Stage AHDO	Salle 2
11 au 13	Les Fous du Vieux	Festival	Complexe Sportif et Salles 1 & 2
11	Mairie	Elections Locales	Salle de la mairie, Ecole Dada, Restaurant scolaire du centre
12	Orchestre de Saint-Benoît	Collecte du Sing	Salle de la Doule de Kervignac
17	La Doule Kervignac	Quadrilles Formées & Gens du Camp	Boudoir et Boudoir
17	Ecole P. Dada	Kermesse	Complexe Sportif et Salles 1 & 2
17	Les Ateliers K	Portes Ouvertes	Salle du Parnasse
18	Mairie	Elections Locales	Salle de la mairie, Ecole Dada, Restaurant scolaire du centre
18	ACCA	Assemblée Générale	Salle du Parnasse

État civil

NAISSANCES

7 janvier	Riwan DAGORN
8 janvier	Emma GALIC
20 janvier	Axel LECREUX
25 janvier	Valentin PIERRE
26 janvier	Gauthier PLAIDEAU
27 janvier	Tess GASTINEAU
28 janvier	Gabriel GUEGAN
9 février	Mayeul PRESSE
25 février	Léni GENDROT
1 ^{er} mars	Lylas CONAN
5 mars	Kenzo CHILLOU
15 mars	Adam BESNARD
16 mars	Léane ELLIOT LE BOUEDEC
17 mars	Axel FLASQUIN

DÉCÈS

19 janvier	Chrystelle LOHEZIC née JACOBERT
19 janvier	Jean-Yves CADORET
20 janvier	Patrice GALLIC
31 janvier	Louis LE BOUILLE
5 février	Marie JÉGO née LESCOËT
22 février	Emilie PORTANGUEN née STÉPHANT
23 février	Danielle RAUX née GUILLEMOT
23 mars	Anne TALVAS née LE MOING
25 mars	Marie LE BIHAN née GUYONVARCH
27 mars	Christian KIMMÉS

Doudou



Doudou lapin attend avec impatience de retrouver son propriétaire. Contacter la mairie au 02 97 65 77 06.

Drone



J'ai atterri accidentellement dans le jardin d'un résident de la rue Jean-Michel Caradec. Jouet-drone télécommandé en attente de retrouver son pilote! Contacter la mairie au 02 97 65 77 06.

N° 99

Avril 2017

www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
1945... LA
RECONSTRUCTION
p. 8-9

Pôle Santé
p. 12

De nouveaux
commerçants
dans les halles
p. 6

K
Ville de
Kervignac



De nouveaux commerçants dans les halles

c'hed Mat

Bio et Bon

Fromages et produits laitiers



Isabelle LE FUR commercialise en usivité un Côtes-de-Bourg direct récoltant, en bouteille à la propriété « Le Château » Lansac ». Son offre de vins de qualité va s'élargir et vous pourrez bientôt les découvrir le vendredi de 15 h 30 à 19 h.
06 73 70 04 46



Monsieur Gaël LE BORGNE vous propose des légumes et fruits issus de l'agriculture biologique. Passionné par ses produits, leur origine et leurs qualités nutritives, Monsieur LE BORGNE vous conseille et guide vos achats le vendredi de 15 h 30 à 19 h.
06 61 48 81 85
gael.biopourtout@gmail.com



Monsieur BOHERS est éleveur de chèvres à Languidic depuis 2016. Son exploitation est en cours de labellisation en agriculture biologique. Il vous propose chaque vendredi matin dans les Halles de Producteurs, sa gamme de fromages. Il commercialise également des produits bio au lait de vache.

Piégeage du frelon asiatique

Présence du frelon asiatique progresse de manière exponentielle : plus de 20 000 nids recensés en Bretagne en 2016. Nous pouvons essayer de contenir cette progression en

quant au printemps un piégeage des fondatrices asiatiques. La capture d'une fondatrice équivaut à 10 nids en moins, soit environ 10 frelons asiatiques.

Le piégeage des frelons qui est le plus important mais il doit être effectué de manière efficace et sélective : installer le piège à proximité de massifs fleuris (camélias, pruniers...) ou emplacements de nids de l'année précédente ; limiter strictement le piégeage aux mois d'avril et de mai ;

renouveler le piège : renouveler le breuvage tous les 10 jours, vider les cadavres sans nettoyer le piège afin de laisser œuvrer les hormones.

À l'automne, la fondatrice débute seule la construction de son nid dans un lieu abrité (ent, cabanon, abri de jardin...). Ce nid primaire ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre. Il est important de repérer ces nids les détruire avant que la colonie ne migre vers un nid dit secondaire, le plus souvent à l'abri d'un arbre ou dans une haie. La destruction

du nid primaire doit se faire tôt le matin ou tard le soir afin d'éliminer la reine. La commune fera remonter les chiffres du piégeage sur son territoire. **Merci donc de**

dénombrer les reines capturées et de communiquer ces chiffres en mairie avant le 10 juin. Des fiches de notation de piégeage sont à votre disposition sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez également plus d'informations notamment sur la fabrication d'un piège sélectif.

« Plus de 20 000 nids recensés en Bretagne en 2016 »

Du 22 mai au 5 juin Kervignac 2017

Quinzaine Commerce et Artisanat
Partage des savoirs locaux

Vos commerçants et artisans vous invitent à jouer à leur quinzaine numérique

Infos et participation sur : www.qca.kervignac2017

Installations

DOCTEUR ANNE-CHRISTINE CAMY

Le jeudi 8, Avenue des Plages
02 97 02 73 31
Le mardi et le mercredi 1 rue des Fleurs
02 97 11 05 10

VEGETAL LIMIT

M. Nicolas GUILLERME
Paysagiste : Conception, aménagement et entretien de jardins.
Installé depuis 10 ans et renouvellement arrive à Kervignac.
06 73 90 25 71
vegetal-limit@orange.fr
www.vegetal-limit.fr

ARMOR GUÉPES FRELONS

Destruction de nids de guépès, frelons communs et frelons asiatiques.
Piégeage de faucons.
M. Erwan LE SAUSSE
35 Les Sapins
06 77 50 48 43
armor.guapesfrelons.com
www.armor.guapesfrelons.fr

FORMATION INCENDIE SÉCURITÉ ET SECOURISME

M. Jean-Baptiste BRUNET
06 09 64 52 25
jeanbaptiste.brUNET@orange.fr

Maison de Santé

Les travaux de construction de la future Maison de Santé, située rue de Ker Anna près de la place de l'Église, ont commencé vers la mi-février avec le terrassement. Depuis le 6 mars, l'entreprise de maçonnerie Mossino est à l'œuvre. Ce projet, d'une emprise au sol de 570 m² sur trois niveaux, devrait être réalisé sur une période de 12 à 13 mois. Le montant global des travaux s'élève à

1 575 971 € HT auxquels s'ajoutent les frais d'acquisition et d'études. La commune bénéficie pour cette structure de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 125 000 € et de 200 000 € au titre du programme de solidarité territoriale du Conseil départemental (2016, 2017 et 2018).
Voir l'article Pôle Santé en page 12.



Image de synthèse

Cheminement piéton

Pour sécuriser et favoriser le déplacement des piétons et cyclistes à Kermassonnette, un cheminement adapté est en cours de réalisation. Traversant la zone artisanale de Kermassonnette, il s'étendra du giratoire oblong, à l'entrée de Kervignac, jusqu'au croisement des rues du 23 août 1944 et de Kervann. Ces travaux sont entrepris par la société Eurovia. Des plots en bois et des bordures délimiteront le couloir de circulation. Le coût de ces travaux est de 127 042,78 € TTC.



Bois des Hauts de Saint-Antoine

Le Chantier Nature et Patrimoine, sous la responsabilité de M. Yannick LE FLOCH, a réaménagé, dans le bois des Hauts de Saint-Antoine, le circuit qu'empruntent cyclistes et marcheurs. Coupe d'arbres, élagage et nettoyage des abords ont été nécessaires pour redéfinir le tracé de ce cheminement. Malheureusement, la récente tempête de mars a provoqué de nouveaux dégâts. Une nouvelle intervention sera programmée.

Extension au Carrefour Industriel du Porzo

À la suite des acquisitions de terrains effectuées au Porzo, une réflexion sur l'aménagement des parcelles est engagée. L'estimation des travaux de viabilisation est en cours. Dans un premier temps, la zone de co-voiturage sera déplacée. Pour le financement, la commune peut espérer des aides de l'État, de la DETR et du Département. Dans le cadre de cette extension, la démarche Qualiparc sera respectée. Le dossier de maîtrise d'œuvre sera confié à la société Servicad. À ce jour, des terrains sont déjà réservés.

Liste des manifestations

21	Kerata Sant'Anna	Repas de Fin de Saison	Barbecue
22	Arde Club Kervignac	Gala de Fin de Saison	Salon 3
23	Ecole Sainte Anne	Kermesse	Camp de Sportif et Salons 1 et 2
24	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locmar	Chapelle de Locmar
24	Book Homophiles	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kervignac 8h-18h
25	Ecole Sainte Anne	Saints Zumbi	Salon 1
26	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boulodrome
30	Budo Gw	Ass. Générale & Repas de Fin d'Année	Salon 3 Bureau des Sports et Barbecue
30	Ecole ND de la Chapelle	Kermesse	Ensemble de Salons de Kermesse
6	Ecole Sainte Anne	Fête des Parents	Salon du Patrimoine
7	La Boule Kervignacaise	Triplettes Mixtes	Boulodrome
14	Club Cyclo VTT	Rencontre avec le Club du Pédalage	Salon 2 et Barbecue
14	AAPE	Tiro et Pucier	Salon de Kermesse
21	ADCA	Concours de Boules	Boulodrome
28	Centre des Pêches	Vieilles Gens	Place de l'Eglise
22	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locmar	Chapelle de Locmar
Du 27/07 au 05/08			
	Vie de Kervignac & Océan	Tour des Arts	Salon du Patrimoine
29	Book Homophiles	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kervignac 8h-18h
Jusqu'au 05/08			
12	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locmar	Chapelle de Locmar
23	Associations Combattants	Cérémonie-Monument de Kermesse	Kermesse
29	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boulodrome
Du 27/07 au 05/08			
25	Les Boules Pêches	Pardon des Chéniers	Salon 1 et 2
26	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Locmar	Chapelle de Locmar
26	Book Homophiles	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kervignac 8h-18h
31	Centre des Pêches	Concours de Boules	Parking des Pêches
du 26/08 au 30/08			
	Centre des Pêches	Fêtes Locales	Exposition du Pêchier-Carnet de Peinture de Saint-Étienne de la Chapelle de Locmar
8	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boulodrome
9	Vie de Kervignac	Reunions des Associations	Salons 1 et 2
9	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Saint-Nicolas	Chapelle de Saint-Nicolas
10	Club Cyclo VTT	Géographe	Barbecue
15	Ecole Sainte Anne	Fête de la Musique	Salon du Patrimoine
17	Données de Saint-Barthélemy	Collecte du Sang	Salon de Motocycle 8h-18h
17	Pôle Santé Kervignac	Un moment pour en parler	Maison de Santé 8h-20h
22	Les Pêches dans la Vallée	Repas des Bénévoles	Salon 2
29	La Boule Kervignacaise	Doublettes Mixtes	Boulodrome
30	Book Homophiles	Braderie de livres d'occasion	ZA de Kervignac 8h-18h
Du 27/07 au 05/08			
8	La Boule Kervignacaise	Doublettes Formées	Boulodrome
7	Grande Journée du Boudoir	Tiro et Pucier	Salon 1 et 2
9	Pôle Santé Kervignac	Identification des facteurs de risques	Maison de Santé 8h-20h
12	Hindell Club de Kervignac	Pot d'Accueil	Clubhouse Salon 2
13	La Boule Kervignacaise	Tête à Tête	Boulodrome
14	Ecole FDO	Solides Repas de Bénévoles	Restaurant Scolaire de Centre
14	Les Pêches dans la Vallée	Ass. Générale	Salon du Patrimoine
16	Comité de Chapelle	Pardon de la Chapelle de Saint-Etienne	Chapelle de Saint-Etienne
18	Ecole Sainte Anne	Rencontre sportive	Salon 1

État civil

NAISSANCES

30 janvier	Hélène DUCROCCQ
1 ^{er} avril	Léila BRIENT
8 mai	Kevin BROCHARD
10 mai	Cléa QUENTEL
12 mai	Maëli TANQUEREL SIMON
29 mai	Inès BENOIT
31 mai	Orélia GOMES

DÉCÈS

12 avril	Olivier TUFFIGO
16 avril	Joseph LE LEUCH
30 mai	Yves LE GOFF
1 ^{er} juin	Robert NOUCHET
2 juin	Armel BABIN

Hommage à Yves LE GOFF

Artiste et doyen de la commune, Yves LE GOFF est né le 5 septembre 1921 à Plouarog. En 1939, il rejoint la résistance bretonne et se rallie aux Américains après le débarquement en Normandie. Il s'engage dans l'armée américaine et participe à la libération des camps de concentration. En 1946, il intègre les Beaux-Arts de Rennes. Élève de Francis PELLERIN en sculpture, de Bourget et de Xavier de LANGLAIS, en peinture, il remporte le Grand prix du Ministre, en sculpture. Diplôme en 1949, il devient professeur de dessin et de sculpture. Avec son ami, le peintre Jean COULIOU, il crée l'Ecole des Beaux-Arts de Locmar. Il participe à la restauration d'édifices et d'éléments du patrimoine religieux breton. Sa production artistique est importante dans les domaines de la peinture, de la sculpture et de la céramique. Il figure dans un grand nombre de collections privées et a reçu plusieurs prix dans les salons de peinture. Il s'est éteint à Kervignac le 30 mai, à 95 ans.



N° 104
Juin 2018
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
LA MAISON
DE SANTÉ
p. 8-9

Bus Plage
p. 6

Tour des Arts
p. 10

K
Vie de
Kervignac



Partageons nos ressources

La plateforme collaborative « Partageons Nos Ressources » développée par la CCBBO dans le cadre de sa démarche en écologie industrielle et territoriale, est désormais en ligne. Cette plateforme est réservée aux acteurs économiques des communes de la CCBBO (entreprises, commerçants, artisans... y compris les associations locales), et a pour objectif de faciliter les échanges et les mutualisations de ressources du territoire : échanges de matières (cartons, bois de palettes, big-bag...), mutualisation d'équipements, de services, de locaux, de ressources humaines...

Ce partage de ressources entre acteurs économiques dynamise l'économie locale, tout en étant vecteur de lien social.

Afin de développer et mettre en valeur le tissu économique local, certaines pages sont accessibles au grand public, comme la page « Les acteurs », véritable vitrine pour les professionnels, ou la page « Emploi local » permettant de déposer des offres ou des demandes d'emploi, directement en lien avec le service Point Accueil Emploi de la CCBBO. L'ensemble des acteurs économiques de la



CCBBO sont invités à s'inscrire sur la plateforme, même s'ils n'ont pas encore de ressources à partager.



La plateforme collaborative est accessible à l'adresse suivante : www.partageonsnosressourcesbzh.fr

Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria

Le Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria a vu le jour sous l'impulsion de la création de la plateforme collaborative, à l'initiative de la CCBBO dans le cadre de sa politique « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et en étroite collaboration avec les entreprises de son territoire sous forme d'ateliers participatifs.

Le Club CEBR, c'est avant tout, de la convivialité, du partage, faire la promotion du bassin économique du territoire, échanger sur des problématiques communes, et faciliter l'intégration de nouvelles entreprises dans le paysage économique local.

Une soirée officielle de lancement sera organisée le 26 juin au domaine du Remoulin à Nostang. Elle a pour but de présenter le club, ses objectifs et ambitions.

À cette occasion, toute entreprise du territoire est cordialement invitée à y participer. Les inscriptions à la plateforme collaborative et au club CEBR seront possibles directement sur place.



Pour toute information, merci de contacter le Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria : contact@club-blavet-ria.fr

« Je t'herbe à la folie »

C'est le nom de la microentreprise de Sylvie SPATOLA, maraîchère à Penhoët. Cette dernière a proposé les dimanches matin du mois de mai ses produits, Place de l'Église : plantes aromatiques, plants de tomates, de courgettes... Cette expérience a permis de faire connaître cette activité située à Kervignac, a contribué à l'animation de la place et sera vraisemblablement appelée à se renouveler ponctuellement.



Installation

ANGE'L ESTHÉTIQUE À DOMICILE
Madame Angélique LE ROUZIC
Soins esthétiques à domicile
Du lundi au samedi de 9h30 à 19h
☎ 07 60 46 13 88

Mur du cimetière paysager

L'équipe de huit personnes du chantier Nature et Patrimoine, sous la conduite de M. Yannick LE FLOC'H, a réalisé la réfection du mur interne et créé une ouverture pour faciliter l'accès des piétons vers le cimetière paysagé. Dans la continuité des interventions précédentes, ont ainsi été effectuées la remise en état des joints et la reprise du couronnement du mur avec de la chaux naturelle et du sable de Radénac. Le Chantier Nature et Patrimoine, porté par la Communauté de Communes et cofinancé par le Conseil départemental, bénéficie également de fonds européens. Il met en œuvre des actions d'insertion professionnelle et sociale.



Cellules commerciales Parc d'Activité de Kernours

Le projet des cellules commerciales est en cours de réalisation. L'ensemble comprendra deux cellules de 80 m², une de 74 m² et une de 50 m².



Assainissement du secteur de Kermaria

Compte tenu des projets en cours, il convient d'étendre le réseau d'assainissement collectif dans ce secteur. Un plan topographique va permettre de définir précisément le périmètre de raccordement des constructions existantes. Ce réseau gravitaire sera équipé d'un poste de refoulement dimensionné pour recevoir la totalité des constructions des futures résidences avec un raccordement sur le réseau de l'Avenue des Plages. Une participation pour voirie et réseaux sera demandée aux futurs lotisseurs.

Giratoire du Baigno

Le département a émis un avis favorable réalisation du giratoire dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune de Kervignac département participe à hauteur de 30% s forme de subvention et un accord sera co entre les communes de Kervignac et d'Herbont pour le financement dont le coût global s'élève à 8 939 178 € HT. Les travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable seront menés au niveau de l'emprise du giratoire. L'entreprise Eurovia, dans le cadre du marché de commande, réalisera les travaux.



Développement économique

La commune de Kervignac a passé une convention avec la Communauté de Communes afin de finaliser la vente imminente de terrains de la zone industrielle du Porzo. En effet, depuis la loi NOTRE, le développement économique est une compétence partagée entre la Région et les intercommunalités. Seul le développement commercial ne

présentant pas d'intérêt communautaire demeure une compétence communale. Une étude va être menée à l'échelon intercommunal afin de déterminer les conditions patrimoniales et financières du transfert des zones d'activités des communes à la CCBBO.

ste des manifestations

1	Danceurs de Sene Gueynotes	Collecte de Sang 9h-13h	Salle de Motofla
2	Escala Fédale	Défilé du Carnaval	Centre Vito
3	CCBRO	Repas Café 9h - 12h	Maison des Anciens
4 et 5	Glas Marshols Rugby Local	Salon de la Gastronomie	Salles 1 et 2
6	Humble Club Kervignac	Troisième «Le Concocteur»	Salle 3
7	SEK Football	Repas du Club	Restaurant Sportif du Centre-Vito
8	Judo Club Kervignac	Compétition Inter-Clubs	Salle 3
9	Judo Club Kervignac	Stage	Salle 3
10	La Boule Kervignac	Doublon des Maitres	Boudoir
11	Centre des Pères	Chasse à l'Ours	Complexe Sportif Budocteur et Bob
12	La Boule Kervignac	Tripot des Portées	Boudoir
13	ADCA	Tire et Pours	Salles 1 et 2
14	ARTD	Repas au Profit de la DDM	Salle de Motofla
15	Bachmann-Les Pous du Volant	Troisième Départementale Juven	Salles 1, 2, 3 et Hall 1 et 2
16	Book Hentchens	Bréfast de L'Esprit d'Occasion 9h-13h	ZA de Rempart
17	CCBRO	Repas Café 9h - 12h	Maison des Anciens
18	Escala ND de la Clarté	Tire et Pours Enfants	Escala ND de la Clarté
19	Anciens Combattants	Fête de la Vétér	Place du Régime et Salle du Patrimoine
20	La Boule Kervignac	Doublon des Maitres	Boudoir
21	Budocteur	Stage Akido-Préparation Tournoi de DAN	Salle 3
22	Escala Santa Anna	Balade Gourmande	Kermid

Ateliers goûters

au long de l'année 2019, l'Agence Régionale de Santé accompagne les professionnels de Santé autour du thème du goûter des enfants. Pour cela, les petits Kervignacais (au école élémentaire) pourront s'inscrire, pour participer à deux ateliers à une semaine d'écart : le premier permettra d'échanger de manière ludique sur la composition des plats et imaginer des nouveaux plats. Lors du second, un goûter sera réalisé au sein de la Maison de la Santé et sera dégusté en toute conscience. Pour finaliser le projet, les enfants seront invités à faire des photos des goûters qu'ils inventent chez eux. Tout cela sera exposé dans un lieu commun de Kervignac. Conférence sur « une alimentation plaisir et durable pour nos enfants » sera animée par étudiante nutritionniste et un médecin du pôle, le jeudi 6 juin à 20h.

	1 ^{er} atelier : On parle de mes goûters	2 ^e atelier : On cuisine ensemble
1 ^{re} session	lundi 11 mars	lundi 18 mars
2 ^e session	mardi 30 avril	mardi 7 mai
3 ^e session	lundi 23 septembre	lundi 30 septembre
4 ^e session	mardi 12 novembre	mardi 19 novembre
5 ^e session	mardi 3 décembre	mardi 10 décembre

aires des ateliers : 16h45 - 18h

Pour tous renseignements et inscriptions
☎ 07 83 25 20 09
✉ polesante.kervignac@gmail.com

État civil

NAISSANCES	
17 octobre	Méryl MEUNIER HILPRON
22 octobre	Marceau BOLLORÉ
2 ^e novembre	Léonore PERRIN
4 novembre	Lisa LE GUEN
25 novembre	Charlie AUDRAN
29 novembre	Aïlia GUILLEMOT
1 ^{er} décembre	Nino TANGUY
11 décembre	Cylia TOUCHARD
21 décembre	Elouan LE PIMPEC
MARIAGES	
21 avril	Julien-Pierre EVENO et Ludvine REPOUSSARD
15 décembre	Bruno NICOLAS et Laëtitia LE TUTOUR
DÉCÈS	
8 septembre	Jean DUBOIS
5 novembre	Alphonse KERZERHO
10 novembre	Marc LE JONCOUR
15 novembre	Alain VINET
22 novembre	Robert PIUZZI
25 novembre	Armande LAVENTURE née FALQUERHO
7 décembre	Alain LE SAUCE
16 décembre	Pascal GUÉGAN
28 décembre	Jean-Paul LOGEAS

Enquête INSEE

L'INSEE réalisera une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité tout au long de l'année 2019 auprès d'un échantillon de ménages. La participation à cette enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Merci de réserver le meilleur accueil à l'enquêtrice, Mme LORENT, qui interviendra. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

N° 106
Janvier 2019
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
De 1975 à 1985 :
l'urbanisation
et la création
d'associations
p. 10-11

Vœux du Maire
p. 2-4

**Développement
économique :
la commune perd
la compétence**
p. 7



CÉRÉMONIE
DES VŒUX

Monsieur le Parlementaire Honorable,
Monsieur le Député,
Madame et Messieurs les Sénateurs,
Madame la Vice-Présidente de Lorient Agglomération,
Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mesdames, Messieurs les élus,
Chers collègues,
Messieurs les représentants de la gendarmerie,
Monsieur le Receveur,
Messieurs,
Mesdames les DGS, ancienne et nouvelle.

Contre toute attente en cette fin d'année 2018, la France s'est réveillée. Il a suffi d'une étincelle : la taxe sur le diesel pour allumer le feu. Cette taxe allait une fois de plus pénaliser ceux qui travaillent, en particulier ceux qui ont de longs déplacements à faire pour se rendre au travail. Ce mouvement a donné bien entendu matière à débordement. Mais une grande majorité des Français est consciente qu'il y a un malaise, que ce malaise est profond. Il est indispensable de faire une pause et de réfléchir calmement à ce qui peut être fait pour améliorer les conditions de vie de tout le monde sans exception.

Mon premier vœu pour 2019 :
Stop aux augmentations constantes qui pénalisent les ménages, donc l'économie.

Mon second vœu :
Stop à l'avalanche de textes.
Les technocrates prétendent avoir la science infuse et nous dictent tout. Les élus n'ont plus le moindre pouvoir décisionnel. Les lois, les normes, les contrôles, sont de plus en plus contraignants. Entreprendre aujourd'hui relève du parcours du combattant.

Autre danger, depuis une dizaine d'années, les fractures entre les territoires ont tendance à s'accroître sérieusement. La cause est évidente, les regroupements à taille démesurée que ce soit des régions, voire des communautés de communes XXL, démobilisent les élus de base. Cela renforce la suprématie des grosses administrations territoriales. Les élus ne font plus face à leurs responsabilités notamment dans le domaine de l'emploi. L'emploi est laissé pour compte. Pas d'emplois, pas de vie, pas de services ni de commerces.

La taxe sur le gasoil a été très vite oubliée. S'en est suivi un grand nombre de revendications. Tout ne sera pas réalisable immédiatement, il faudra s'accorder des priorités. Personnellement, je ne suis pas d'accord pour qu'il soit pris des « mesuresttes ». Distribuer de l'argent que l'on n'a pas n'est pas la solution. 2 312 milliards de dette. Nous avons dépassé les 100 % du produit intérieur brut. Stop, arrêtons le massacre. Respectons les générations futures. Elles ne pourront pas faire face à cette dette qui ne cesse d'augmenter.



Cérémonie des vœux du Maire le 5 janvier 2019

Lors des vœux 2017, je vous avais dit que j'étais d'accord pour participer au redressement des finances nationales. Force est de constater que le redressement programmé n'est pas au rendez-vous.

En 2017, Monsieur le Premier Ministre nous avait demandé de lui faire part d'expériences communales qui avaient eu le mérite de donner des résultats.

Fort de notre expérience simple et efficace, je lui ai résumé le parcours de la commune qui se résume à trois objectifs à la base :

- Préserver le caractère rural de la commune,
- Favoriser la création d'emplois,
- Équiper la commune.

Respecter la nature, le cadre de vie mais aussi respecter les ménages. À Kervignac, en 35 ans, les taux d'imposition sont restés inchangés. Cela profite aux familles mais aussi aux industriels qui nous accordent de plus en plus leur confiance. Ce que vous devez savoir c'est qu'en France, on pénalise les communes qui ne font pas d'effort fiscal. Le comble est que l'effort fiscal consiste à taxer le citoyen. Cela, nous n'en voulons pas !

Nous avons fait dans la simplicité mais dans l'efficacité. Une bonne situation géographique ne suffit pas. Il faut aller au charbon.

Je profiterai de ce moment pour remercier toutes les équipes qui ont été à mes côtés depuis 35 ans, en particulier ceux qui ont tenu les cordons de la bourse. Mes adjoints aux finances ont été très vigilants. Alors oui, on peut faire simple et avoir des résultats. Je crois que nos immenses régions, nos intercommunalités XXL sont des monstres à plusieurs têtes difficiles à gérer.

La loi NOTRe a transféré le développement économique aux intercommunalités et à la Région. La présentation de cette loi, en 2015, était fondée sur la simplification du millefeuille territorial. En 2015, dans l'esprit des politiques, la rationalisation des compétences devait déboucher sur des économies. Je n'ai toujours pas compris lesquelles et je ne pense pas être le seul.

La suppression de la compétence Développement Économique aux communes ainsi qu'aux départements aura de lourdes conséquences. Antérieurement, l'aide à l'immobilier était portée par le département et la région. Cela représentait environ 25 % du coût de l'immobilier. Ces dispositions favorisaient l'installation de nouvelles entreprises.

Les nouvelles aides sont plutôt orientées vers les entreprises existantes pour améliorer leur productivité. Personnellement, je suis plutôt favorable aux aides à la recherche et à l'innovation.

Les intercommunalités et les métropoles ont la possibilité d'apporter leur aide à l'immobilier d'entreprise et c'est là qu'il va y avoir des problèmes. Les métropoles ont des moyens considérables et sont

susceptibles d'attirer les installations sur leur territoire. Cela va à l'encontre de l'aménagement du territoire. Les règles d'attribution des aides ne me paraissent pas transparentes. C'est apparemment du cas par cas. Une simplification inciterait les créateurs d'entreprises à s'installer.

Pour ce qui nous concerne, je considère que la commune est le maillon indispensable au développement économique. La compétence lui a été enlevée par le législateur. Il nous faut donc respecter la loi. Ainsi, nous allons transférer nos terrains à l'intercommunalité. Pour les zones d'activités nouvelles, la maîtrise d'ouvrage sera désormais de la compétence de l'intercommunalité.

Avec les démarches administratives qui nous sont imposées ainsi que les travaux de viabilisation, il nous faudra au minimum deux ans avant de vendre la moindre parcelle. Voilà déjà plusieurs mois que ça dure.

Concrètement, nous allons transférer à l'intercommunalité pour un montant de 1 300 000 € de terrains. Il s'agit de terrains restants sur l'ancienne zone du Porzo pour 530 000 € ainsi que les terrains dont nous avions fait l'acquisition à l'entrée de la zone Nord-Est et Nord-Ouest. Concernant le Porzo Nord-Ouest, l'intercommunalité vient de faire l'acquisition d'une parcelle de 3 ha. Tous ces terrains sont bien entendu à viabiliser.

Comme convenu, je ferai très prochainement le point avec les riverains sur les projets de réservation de terrains.

Toutes ces démarches de transfert nous ont perturbés en 2018. La loi aurait dû permettre une période de transition plus importante. Tous ces changements affaiblissent le rôle des maires et ne cessent de les contrarier. On s'interroge, on ne travaille plus sereinement. De grâce Mesdames et Messieurs les parlementaires, calmez-vous. Soyez moins productifs mais plus précis dans vos textes (précédente législature).

Un matin de novembre, très tôt, j'ai appris par Monsieur le Sous-préfet que Kervignac est désormais inscrit comme Territoire Industriel. Depuis cette date, je n'ai eu aucune nouvelle officielle. Cela profitera, j'espère, à la Communauté de Communes. Dans quelles conditions ? Je n'en sais rien.

Manifestement, c'est une initiative de l'État pour soutenir le tissu industriel français. Une correspondance de la Région, en date du 13 décembre, souligne le caractère encore flou de la mesure. Cette correspondance fait état de réserve sur le principe même du zonage. De plus, elle exprime le regret de voir l'État déployer partout en France un même dispositif, semblant ignorer le rôle des collectivités territoriales dans le développement économique et les spécificités territoriales. Devant de telles dispositions, comment voulez-vous que l'on avance sereinement ? Ce n'est quand même pas courant de voir la Région

s'opposer aux dispositions prises par l'État. Kervignac, commune de la CCBBO, s'honore d'être désignée Territoire Industriel. Pourra-t-elle profiter un jour de cette reconnaissance ?

Les problèmes nous en sommes conscients et nous les réglons. Ainsi, en 2018, nous avons réalisé la Maison de Santé appréciée des praticiens mais aussi de la population. Les professionnels médicaux se sont regroupés au sein du Pôle Santé, ils sont au nombre de 27.

2018 a vu également se concrétiser la Résidence Les Rives du Végan. 12 lots individuels sont en vente. Les autres lots, environ 6 000 m², sont réservés par la commune pour réaliser des structures destinées au grand âge.

À Kernours, les cellules commerciales sont achevées. Nous les avons livrées hors d'eau hors d'air. Les aménagements intérieurs vont désormais être réalisés par les futurs utilisateurs.

En matière d'assainissement, 2018 a vu l'amélioration de la station d'épuration du Porzo pour plus d'un million d'euros. Le secteur de Kernours sera raccordé à l'assainissement collectif très prochainement. Les travaux démarreront fin janvier.

Chaque année, nous avons des programmes de voirie et d'enfouissement de réseaux très importants. Dans les secteurs urbanisés du centre-ville, de Kernours et de Saint-Antoine, 97 % des réseaux sont enterrés. C'est un programme que nous avons entrepris depuis près de 15 ans. C'est une chance pour la commune. Aujourd'hui, nous ne pourrions plus nous payer de tels travaux.

Nous avons réalisé la Place des Fleurs avec 52 places de stationnement et un bassin d'orage enterré. La Rue des Glacis a été entièrement refaite. À l'étude, la Rue du Stade. Le plan a fait l'objet de concertation avec les riverains. Les images de synthèse sont faites. Un nouveau rendez-vous sera programmé. En revanche, avant de réaliser les travaux, nous avons une canalisation d'eaux usées à reprendre.

En matière de services de proximité à la population, nous avons construit les deux aires de dépôts de déchets

verts. L'une à Kernassonnette, l'autre au Porzo. Ces structures ont de larges plages d'ouverture. Elles sont très appréciées des utilisateurs.

Les travaux d'entretien du patrimoine ont été également importants. De même que les acquisitions de terrains indispensables au développement de certaines structures.

Concernant les écoles, les effectifs sont relativement stables. Au niveau de l'école élémentaire Françoise Dolto, un bardage a été réalisé. Toutes les salles ont été équipées de tableaux numériques interactifs, de vidéo-projecteurs interactifs tactiles et de tablettes.

Deux giratoires ont été réalisés sur les routes départementales. Sur la Départementale 765, au Braignac, le giratoire a été cofinancé par le Département et les communes d'Hennebont et de Kervignac. Celui de la Départementale 781, à Mané-Brannoch, a été cofinancé par Locmiquélic, Riantec, Merlevenez, Kervignac et le Département.

Derrière nouvelle, Monsieur le Préfet vient d'accorder le permis d'aménager pour le projet de servitude de passage piéton sur le littoral. Les travaux vont être vraisemblablement réalisés entre Kervignac et Port-Louis. Cela constituera le prolongement du GR 34.

Cette année 2018 a été l'occasion de fêter les 60 ans de notre église et de rendre un hommage particulier au maître-verrier Gabriel LOIRE qui a réalisé les vitraux en 1958. Monsieur Alain ROCARD a dédié un remarquable livre à cette œuvre. L'atelier LOIRE, repris par son fils Jacques, a rénové les deux rosaces Est et Ouest qui avaient souffert des intempéries. Curieusement, la frise qui, à mon sens, constitue un chef d'œuvre, a mieux résisté. Elle est réalisée en dalles de verre sérées dans des joints en ciment armé, ce qui lui vaut d'être intacte aujourd'hui.

Je vous recommande l'ouvrage dédié à cette œuvre et à l'église. Son auteur, Monsieur Alain ROCARD, dont j'ai fait la connaissance il y a plusieurs années, a mis tout son cœur mais aussi des moyens financiers pour arriver à ses fins. La préface de ce livre est de Monsieur le Ministre.

Jean-Yves LE DRIAN que Monsieur ROCARD rencontre lors des obsèques de son cousin, M. ROCARD.

Les statues du porche sont en cours de rénovation. Six nous sont revenues. Elles retrouveront leur place lorsque les douze seront restaurées, au cours du prochain trimestre 2019.

Je soumettrai au Conseil municipal très prochaine la demande d'inscription de la verrière à l'inventaire Monuments Historiques.

L'ancien cimetière a également fait peau neuve. Les allées sont en béton érodé. Nous réglons un problème des mauvaises herbes qui envahissaient allées depuis que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires.

Après la construction de la Maison de Santé, nous nous pencherons, en 2019, sur la réalisation de structures destinées au grand âge. Enfin, me direz-vous ! Les terrains sont désormais viabilisés.

Le désengagement de l'État via l'Agence Régionale Santé nous contraint à innover. Une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la construction d'un parcours résidentiel pour personnes âgées à Kervignac vient d'être réalisée. Nos objectifs :
- Créer un habitat adapté à la perte d'autonomie,
- Rechercher une mutualisation des heures d'aide de vie sociale ainsi que des aides à domicile,
- et n'oublions pas la lutte contre le sentiment d'isolement et de solitude.

Cette étude a été confiée à Monsieur Jean-Yves CAUDRON, sociologue, Directeur associé de la EFFISCENCE. Elle est prise en charge par Bretagne Habitat et les Ajoncs. Il en ressort entre autres que l'on vit bien de Morbihan, que l'on vit vieux ! Ça peut vous rassurer. Cette situation nécessite de réfléchir rapidement si réponses durables en termes de parcours résidentiels pour personnes de plus de 75 ans. Ces structures plus légères et plus adaptées s'inscrivent dans la loi. Il faut savoir qu'un EHPAD enedis coûte pour 40 voire 50 ans. Les modes de vie évoluent, il faut s'adapter.



Cérémonie des vœux du Maire le 5 janvier 2019

Liste des manifestations

4	Comité des Fêtes	Château à l'ouest	Comité des Fêtes
8	ADCA Kervignac	Side et pupes	École St-Joseph
20	La Revue Kervignac	Présentation des idées	École St-Joseph
10	Budo Goli	Stage d'initiation L'igro	St-Joseph
11	École Notre-Dame de Gué	Tracé spécial en 3D	École Notre-Dame de Gué
16	Dan ou song	Collecte de sang 9h-13h	Salle de musique
17	Activités Début	Porte ouverte	Salle Henri Joubert
17	La Revue Kervignac	Tréportier formé	École St-Joseph
18	Bien-être - Les Foyers du Village	Tournoi interne	Salle St-Joseph
24	Préfecture de la Région	Tournoi de football	Salle St-Joseph
25	ANAF	Apres au profit de la SNM	Salle de réunion
24	Auto Club Kervignac	Compétition de football	Salle St-Joseph
25	École Kervignac	Spécialité de la cuisine 9h-13h	St-Joseph
26	Auto Club Kervignac	Stage	Salle St-Joseph
27	Karate Sud-Ouest	Stage M. de KERVADEC	Salle St-Joseph
31	Amicale des Anciens Combattants	Fête de la Victoire	Salle de réunion et salle de danse

État civil

NAISSANCES

9 septembre	Adam LE DRAPER
4 octobre	Olivia ONRÉ
12 octobre	Léana HENRY
18 octobre	Tiago GIBRIEN JÉGOUSSE
18 octobre	Roméo ROUARCH
31 octobre	Lou REVEIL SAÛL
16 novembre	Noah LE GRAND
17 novembre	Tiago PAREJA LIDIN
28 novembre	Taïny PAS
18 décembre	Mya PORTANGUEN

MARIAGES

10 octobre	Hayet DACHRAOUI et Judicaël VIAUD
24 octobre	Eugénie LE STER et Kim GÉRARD
19 décembre	Lucie LE BRETON et Francis LE DRAPER

DÉCÈS

26 février	Alice LE GOFF née LE FRAPPER
7 octobre	Blandine LE TOUMELIN née LE NOHAZIC
14 octobre	Jacques LE GUÉVEL
17 octobre	Jean LE GUELLENÉC
20 octobre	Jean GUÉGANNO
3 novembre	Michel LE HOUÉDEC
18 novembre	Françoise RIPOLL née GUÉLARD
24 novembre	Odette KERNIN née LE FÉLIC
30 novembre	Jean-Michel FRAPPER
1 ^{er} décembre	André LE MEUR
4 décembre	Anne-Marie FOULGOC née LE TOUZE
8 décembre	Bernard RIPOLL
13 décembre	Maria DERIAN née TANGUY
27 décembre	André ARZUR
28 décembre	Gérard THOMAS

UFC QUE CHOISIR



L'Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR 56 consacre ses activités à la défense des consommateurs. Des permanences sont organisées, sans rendez-vous, à Belle Île, Hennebont, Lorient, Ploëmel, Plouay, Pontivy, Séné et Vannes. L'association reçoit toute personne en quête d'informations. La constitution d'un dossier, l'engagement d'une correspondance ou l'intervention au nom d'une personne, sont conditionnés par l'adhésion à l'association.

Site d'Hennebont :

9 | Maison pour tous
Salle Emile Combes
Place Gérard Philippe
Le vendredi de 14h30 à 17h30
☎ | hennebont@morbihan.ufcquechoisir.fr
☎ | 02 97 84 74 24

N° 111
Janvier 2021
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Dossier
1983-2020 :
KERVIGNAC SE
TRANSFORME
p. 10-11

Voeux du Maire
p. 2-3

Service civique
p. 6



Le Pré Carré



Maison Des Jeunes



Mairie



Salles de sport



Skatepark



Maison de santé



Ville de
Kervignac

Compteur communicant Gazpar



À partir d'avril, GRDF déploiera à Kervignac le compteur communicant Gazpar auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Ce boîtier mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance. Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation et bénéficier d'outils simples optimisant sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. Les

données mensuelles seront directement transmises aux fournisseurs d'énergie. L'un des objectifs mis par GRDF est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique.

Les compteurs sont installés gratuitement et ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel. Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise effectuant la pose et les modalités pratiques.

Pour toute question relative au déploiement du compteur communicant :

☎ 70 73 65 98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

✉ www.grdf.fr/contact-particuliers

Le guide pratique de l'ADEME publié en janvier 2018 explique le projet et les bénéfices du compteur communicant gaz sur <http://www.ademe.fr/nouveau-compteur-gaz>

Vœux du Maire

Chères Kervignacoises, chers Kervignacais,

Nous voici au début d'une nouvelle année. Je regrette bien-sûr de ne pas pouvoir partager mes premiers vœux de Maire dans le cadre d'une cérémonie traditionnelle, conviviale et d'échanges.

Inédit est l'adjectif qui caractérise la période actuelle. Le contexte sanitaire bouleverse notre quotidien. Le virus a touché certains d'entre nous ou des proches. Les mesures de confinement et de couvre-feu nous restreignent dans nos libertés. Notre manière de vivre ensemble est perturbée par l'interdiction ou la limitation des rassemblements familiaux, amicaux, associatifs, festifs, par les règles de distanciation physique, par la fermeture des commerces, des bars, des restaurants, des lieux de culture et de loisirs.

Face à ces épreuves, 2020 restera malgré tout comme l'année de la résilience, de la proximité et de la solidarité. La prise de conscience de vivre ensemble sur un même territoire n'a jamais été aussi forte. La qualité de notre cadre de vie, notre santé, la vie économique locale se sont retrouvées au cœur de nos préoccupations.

Faire cause commune a pris tout son sens.

Je tiens à saluer l'engagement de tous ceux d'entre vous qui se sont particulièrement mobilisés pour aider les autres et rendre des services de qualité et adaptés (personnels soignants, aides à domicile, enseignants, commerçants, producteurs locaux, agents municipaux, intercommunaux, bénévoles, citoyens...).

Elue Maire début juillet et avec mes coéquipiers, nous avons tenu à nous mettre au travail le plus rapidement possible. Nous savons que dans ces périodes complexes et incertaines, les élus locaux doivent plus que jamais être engagés pour impulser un rythme d'actions. Je remercie une nouvelle fois toute mon équipe pour son implication.

Les conseillers municipaux sont répartis sur le territoire communal et sont à vos côtés, prêts à vous rencontrer et à échanger. Pour compléter ces liens, des outils de communication vont également être proposés dans les prochaines semaines : nouveau site internet, application, refonte du magazine municipal.



2021 sera une année de projets et de réalisations.

Le développement de l'économie locale figure au cœur de nos priorités.

Nous avons fait l'acquisition de deux maisons, place de l'Église, afin de faciliter l'implantation de commerces de proximité et allons poursuivre la stratégie de dynamisation du centre-ville. Les cellules commerciales de Kernours ont fait le plein et les commerces qu'elles accueillent profitent à la fois aux habitants du quartier et aux nombreux passants par ce carrefour stratégique. S'agissant des zones d'activité, désormais de compétence intercommunale, sachez qu'en ma qualité de première Vice-Présidente de la CCBBO en charge du développement économique et de l'aménagement, je suis mobilisée pour permettre dans les meilleurs délais, l'installation d'entreprises sur la future zone de Kerrio et dans le cadre de l'extension de la zone d'activité du Porzo. Les procédures administratives sont exigeantes et longues mais mon rôle d'élue est de fédérer tous les acteurs pour qu'elles ne viennent pas bloquer des projets créateurs d'emplois. Un atelier de confection, les Ateliers Grandis, va être construit en 2021 au Porzo.

De nombreux porteurs de projets industriels, artisanaux ou agricoles sont intéressés par notre territoire pour s'implanter, cela prouve son caractère attractif et son dynamisme.

L'amélioration du cadre de vie nous mobilise.

Nous disposons d'un patrimoine naturel remarquable. Nous devons tous œuvrer pour le mettre en valeur et le rendre accessible. Nous sommes attentifs à vos demandes du quotidien, demandes liées aux déplacements, à la sécurité, à l'aménagement de l'espace public ou des bâtiments publics. La question environnementale est interrogée dans tous nos projets.

Dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et en direction de nos aînés, notre approche est intergénérationnelle : mise en œuvre du contrat de 5 places auprès de la crèche privée au Braigo, réalisation d'un diagnostic sur la jeunesse, ses attentes et évolution des services dédiés, étude sur le logement, poursuite du projet d'habitat autour de domiciles partagés pour des personnes âgées, animations sociales et culturelles...

En matière de travaux, nous avons prévu le lancement de la construction du complexe footballistique, préalable au transfert du terrain du Mané ; la réhabilitation des locaux de vie des services techniques ; l'aménagement des derniers tronçons de la rue de l'Étang et de la rue du Stade, la sécurisation de la rue du Petit Bois ; divers travaux dans des bâtiments communaux (place de l'Église, médiathèque, Kernadio, sanitaires salles de sport 1 et 2...). Des études seront lancées en concertation avec les riverains pour aménager notamment le chemin des Hauts de Saint-Antoine et la rue du Souvenir. Les déplacements doux seront facilités : signalétiques, parkings réservés, mise en valeur d'itinéraires... Des interventions sur les réseaux de la station d'épuration de Locmaria pour réduire les eaux parasites et l'impact sur le milieu naturel sont programmées. La station d'épuration du Porzo va évoluer pour traiter les effluents liés à l'urbanisation du secteur et à des demandes d'augmentation de rejets formulées par des entreprises du Porzo.

La maîtrise des finances et de la fiscalité guide notre action.

Notre programme est réaliste et budgété sur le mandat. Nous avons obtenu une première subvention dans le cadre du plan de relance d'un montant de près de 200 000 €, pour les travaux sur les réseaux de la station d'épuration de Locmaria. Nous allons continuer à solliciter des financements extérieurs afin de limiter le recours à l'emprunt et de préserver nos capacités d'autofinancement. Notre appartenance à la CCBBO nous permet de garder notre pouvoir de décision. Notre vision et notre ambition pour notre communauté de communes sont partagées avec les quatre autres communes. Nous allons ensemble pouvoir conforter et valoriser notre territoire si envié.

Comment terminer ces premiers vœux sans saluer mon prédécesseur, Jacques LE LUDEC, par ailleurs ancien président de la CCBBO. Si Kervignac a changé ces 37 dernières années pour devenir la commune d'aujourd'hui, c'est

grâce à cet homme et à son action. Épris de cette commune et de ses qualités, il a su en développer les potentiels et préparer l'avenir. Visionnaire, il a mené des politiques audacieuses et inscrites dans la durée, qui portent leurs fruits aujourd'hui. Nous ne pouvons que le remercier de cet engagement en faveur de la commune et de la communauté de communes. Je salue également les élus qui ont œuvré à ses côtés toutes ces années. J'ai eu la chance d'en faire partie. Je suis d'autant plus fière de m'inscrire dans ses pas.

Pour 2021, consciente des difficultés qui vont perdurer, des conséquences économiques et sociales annoncées mais toujours optimiste, je présente à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de santé et de sérénité.

Je vous souhaite de rester unis, tolérants, créatifs et solidaires pour vivre pleinement cette nouvelle année.

Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.
Marie Curie

Bonne et heureuse année !
Bonne Mad !



Le Maire,
Élodie LE FLOCH

Dans la vie,
rien n'est
à craindre,
tout est à
comprendre

Marie Curie

Sommaire

R 4-6 | Vie municipale

R 7 | Économie / Agriculture

R 8-9 | Cadre de vie / Environnement

R 10-11 | Dossier

R 12 | Social / Santé

R 13 | Travaux / Urbanisme

R 14-15 | Enfance / Jeunesse

R 16-17 | Culture

R 18-19 | Sport / Loisirs

Directeur de publication: Élodie LE FLOCH

Rédacteur en chef: David

Comité de rédaction: Corinne BEULÉ, Christelle BRIZOUAL, Gaëlle DESPRÉS, Estelle FLAMAND, Nathalie G. Sabina JASKULSKI, Isabelle LE HEC, Michèle LE ROMANEC, Sandrine LE SALSSE, Marc LE TY, Serge LE VAQUERESSE, Richard PALARIC, Typhaine PHILIPPE, Yann QUIGNON-SOHEIR, Malanie ROBIT, Alexandre Yves THIEC, Association France Alzheimer Morbihan, Bock Hémisphères, CCBBO, Cie ASC-Medjo. On s'engage pour la biodiversité Saint-Lunaire, Syndicat Mixte de la Rta d'Elar, UFC Que Ch.

Credit photos: Commune de Kervignac, Bock Hémisphères, CCBBO, Cie ASC-Medjo, GADP Grégory BRV, Mère LE MOULLEUR. On s'engage pour la biodiversité Saint-Lunaire, Syndicat Mixte de la Rta.

Impression:

Mise en page: Original Commu

Liste des manifestations

Janvier

5	Amicale des Anciens Combattants	Galette des Rois	Maison des Anciens
8	Ville de Kervignac	Voxer du Main	Salle 3
8	Club de Football	Soliste jeux de société	Henry Joubert
8 et 9	SEK Football	Tournoi Futsal	Salles 1, 6 et club house
9	Beach Soccer	Troc et puces	Salles 1 et 2
14	Rassemblement Les Fous du Vieux	Galette des Rois	Salle du Parcage
15	Handball Club de Kervignac	Galette des Rois	Salle 6 et club house
16	Club Cyclo-VTT	Inscriptions et soirée crêpes	Restaurant local du centre-ville
16	Archers de Kervignac	Challenge des champions	Salle 1
18	Budo Gyr	Stage interdisciplinaire d'été	Salle 3
18	Club de Football	Apéro-midi ludique	Henry Joubert

Carte grise

Lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : immatriculation.ants.gouv.fr/

Attention, il existe des sites frauduleux ayant l'apparence d'un site gouvernemental et proposant d'effectuer les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur.

Information sur le prix de la carte grise : www.vroomly.com/blog/quel-est-le-prix-d'une-carte-grise/
Démarches à suivre concernant la demande de la carte grise : www.courprie-distribution.fr/blog/comment-faire-une-carte-grise/

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : www.vroomly.com/garage-kervignac/



Permanence

Afin de développer la proximité entre les citoyens et la gendarmerie, un accueil mensuel par un militaire de la gendarmerie est mis en place en mairie de Kervignac.

Les prochaines permanences auront lieu de 9h à 11h :

- le vendredi 22 octobre 2021
- le mercredi 17 novembre 2021
- le vendredi 17 décembre 2021
- le mercredi 26 janvier 2022

Objectif : Recueillir des doléances. Attention, aucun dépôt de plainte ne sera possible lors de cette permanence.



État civil

NAISSANCES

2 mai	Ariane KREMPP
25 mai	Paul MOREAU
26 mai	Nolan RIGGI
13 juin	Yann-Soen LE GUEN
26 juin	Julie CAVALIN
13 juillet	Anastasia BOUETARD
13 juillet	Margot FOUASSIER
13 juillet	Maë BROSSSE
27 juillet	Mylann GÉNOT
29 juillet	Léandre SIMON TANGUY
3 août	Paul LE GUEN CHANTIER
7 août	Tom DERRIAN
8 août	Apolline BUGEL
19 août	Joaquim LE BERRE
1 ^{er} septembre	Menzo FORNER
2 septembre	Laouenan LE PORTZ LORANS

MARIAGES

15 mai	Aurélien LE MAGUER et Sébastien BENOIT
22 mai	Justine PALLEC et Alexandre LE TOULLEC
22 mai	Angélique NICOL et Laurent BRETET
29 mai	Marie-Hélène GARNIER et Hervé HAMON
12 juin	Caroline DANIEL et Maxime L'HARIDON
19 juin	Caroline LE SAUCE et Damien HELLO
26 juin	Esther BARBIER et Florian LE MAGUER
30 juin	Jordane CAPEL et Jérémy DEREGNAUCOURT
10 juillet	Solenn LORHO et Steven MEILLERAY
17 juillet	Claudia LE DUNF et Benjamin LETELLIER
24 juillet	Émilie ANNESE et Jean-Michel LE STUNFF
24 juillet	Fanny LE ROMANCER et Mathieu DUPRAT
14 août	Aurélien LE GARREC et Frédéric THEBAUD
14 août	Sandra MOSTACHETTI et Yann CARTON
21 août	Claire VARET et Steve RAMASSAMY
21 août	Charlotte LE GOFF et Manuelle SAPIA
4 septembre	Vincent PHILIPPE et Guillaume CAMPAN
2 octobre	Virginia PAUL et Julien NERBONNE

DÉCÈS

20 avril	Anne-Marie ALLANIC née EVANNO
22 avril	René GAHINET
3 mai	Marie CADERON née CADERON
5 mai	Françoise QUATREVAUX née LASNIER
10 mai	Germaine PLUNIAN
20 mai	Serge HOMMET
24 mai	Claire LE LAN née JAFFRE
11 juin	Michel REMOND
6 juillet	Marcel OIRY
12 juillet	Yvette LAHUEC née MONSIMER
26 juillet	Marie-Hélène KERZERHO
6 août	Jeanine MAHEO née GUEGAN
10 août	Antelmeite LE SAUSSE née BURGOS
13 août	Anne Marie KERVARREC née KERNEN
18 août	Jean-Yves LE TOUZIC
26 août	Pierre CROIZER
22 septembre	Danielle LEROY née FAVRE
28 septembre	Hubert LE BOUILLE
3 octobre	Georges BRIENT

N° 113

Octobre 2021
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal

Quartier
LE CŒUR DE VILLE
UNE PRIORITÉ
p. 10-11

Projet d'extension
de la zone d'activités
du Porzo
p. 7

Jardins partagés
de Kermadio
p. 8



Répartition des subventions : associations

Intant de la subvention octroyée aux associations est fonction de plusieurs paramètres : lesquels : nombre d'adhérents mineurs et majeurs, rayonnement géographique (communal, intercommunal, régional, national), bonus en cas de démarche engagée en matière de parité, de développement durable, soutien de personnes handicapées.

Portrait de René GAHINET



Le maire René GAHINET est né à Lanester le 10 novembre 1924.

Il a passé toute sa vie à Kervignac, son enfance à Kermadec, sa jeunesse à Lumelen. Il a été marié, il a acheté et exploité avec son épouse Anne-Marie, la ferme du Houët.

Depuis sa retraite, Monsieur GAHINET s'est impliqué à vie communale. Il a été élu à cinq reprises conseiller municipal, de 1953 à 1983 soit 30 ans de mandat sans interruption.

De 1970 à 1987, il a assuré la présidence de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de Kervignac, association syndicale de propriétaires rurale qui gère et entretient des chemins ruraux de la commune.

Après la retraite, il a rejoint le Club des Anciens du village. Il a été trésorier de 2000 à 2010.

Monsieur GAHINET avait été promu Chevalier de l'Ordre National du Mérite Agricole, une distinction qui honore et récompense les femmes et les hommes qui contribuent à faire rayonner l'agriculture française, ceux qui œuvrent pour elle et pour le service rendu.

Le maire Jacques LE LUDEC, ancien Maire, lui avait remis en 1999 la médaille communale en reconnaissance de toutes ces années passées au service de la commune et de ses administrés.

Monsieur GAHINET est décédé le 22 avril dernier à l'âge de 96 ans.

Montants 2021

Associations sportives de Kervignac

Aérodanse	2 318,38 €
Badminton	3 774,28 €
Boule Bretonne	590,30 €
Cyclotourisme	704,84 €
Football	8 352,07 €
Gym-Vitalité	969,16 €
Handball	4 059,13 €
Judo	1 633,46 €
Karaté	1 595,33 €
Tennis	4 537,75 €
Tennis de Table	686,93 €
Tir à l'Arc	1 434,55 €
ACCA	419,55 €
Danses Layla Mahanna	747,64 €

Associations culturelles de Kervignac

Activités Détente	829,51 €
Bagad Bro Kervignac	656,10 €

Associations diverses locales (rayonnement communal)

Assistantes Maternelles CCBBO	100,00 €
Amicale des Anciens Combattants	290,00 €
Association Book Hémisphères	350,00 €
K. Jeux de Farfadets	100,00 €
Formes et Couleurs	869,83 €
APPP de Kervignac	224,66 €
RESAGRI de la Terre au Illes	100,00 €

Associations du Pays de Lorient

Don Bénévole du Sang Port-Louis	80,00 €
Mouvement Vie Libre	80,00 €
Les Mains dans le Sable	80,00 €
ADMRI Rila Océan Kervignac	80,00 €

Associations du Morbihan

ADAPEI Papillons Blancs	60,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques - AFSEP	60,00 €
Association pour Adultes et Jeunes Handicapés - APAJH du Morbihan	60,00 €
AMCV Atout Cœur 56	60,00 €
Association des Laryngectomisés et Mutés de la Voix	60,00 €
Solidarités Paysans de Bretagne	60,00 €
Pupilles de la Nation - FNAPOG 56	60,00 €
Rêves de Clown	60,00 €
Secours Catholique du Morbihan	60,00 €
Ecoule Familiale Information Toxicomanie - EFAIT	60,00 €
Eau et Rivières de Bretagne	60,00 €
Meilleurs Ouvriers de France - MOF	60,00 €
Union Départementale Sapeurs-Pompiers - UDSP 56	60,00 €
Bretagne Vivante - SEPNE	60,00 €
Echange et Partage Deuil	60,00 €
FNATH Section Hennebont Lochrist	60,00 €
Ligue contre le Cancer Comité Morbihan	60,00 €
Observatoire du Plancton	60,00 €
Secours Populaire Français 56	60,00 €
APF France Handicap	60,00 €

TOTAL	36 863,47 €
--------------	--------------------

Extension de la Zone d'activités du Porzo

L'extension de la zone d'activités du Porzo, prévue au PLU de la commune, est identifiée par le SCOT du Pays de Lorient, parmi les « 24 nouveaux sites d'activités à créer à l'horizon 2037 ».

Ce projet d'extension vient conforter l'actuelle zone d'activités qui atteint la quasi saturation. La localisation choisie permet d'utiliser des axes routiers majeurs que sont les RN 24 et 165, mais

aussi de se raccorder à des réseaux existants adaptés aux besoins du projet.

Ce placement stratégique induit un usage économe de l'emprise foncière grâce à l'optimisation des équipements publics. Il s'avère également particulièrement pertinent en matière de synergie entre les entreprises.

Le projet d'extension est composé de 13 à 16 lots de surfaces

variées déjà pour la plupart réservées.

Les permis d'aménager ont été déposés et, dans le cadre de la procédure d'instruction de l'étude environnementale, une enquête publique se tiendra du 15 novembre au 17 décembre 2021. La commissaire enquêteuse assurera sur cette période des permanences en mairie. Renseignements sur le site Internet de la commune et en mairie.

Installations

JEUX COMPLÈTE

Jeux Complète recupère les jeux de société incomplets ou complets afin de les recycler et les proposer en pièces détachées à ceux qui souhaitent compléter leurs propres jeux.

📍 11 domaine du Chêne Vert

☎ 06 14 86 32 36

✉ jeuxcomplete@gmail.com

ASTREOS EXPERTISE

Aurélien HADJADI, experte comptable

📍 2 Le Château

☎ 06 26 37 35 21

✉ aurelien@astros-expertise.fr

🌐 www.astros-expertise.fr

ELLE EST COCOTTE

Un univers coloré, dédié à la décoration d'intérieur. Des créations réalisées à base de papier, papier origami, papier cartonné, papier de couleur uni, papier washie, papier poilière, cadres étoiles personnalisés, des lightbox lumineuses, des origamis sous cloches en verre, Anniversaire, mariage, naissance. M^{me} Lydie GUARD et M^{me} Laëtitia PALLEC

🌐 www.elleestcocotte.fr

📞 06 10 57 42 74 42 8

📧 elle_est_cocotte

Bara Liamm

M. Pierre-Henri QUELEN, qui vient de créer sa micro-entreprise de boulangerie Bara Liamm, est désormais présent au marché du vendredi, place de l'Eglise de 15h30 à 19h pour vendre ses divers pains au levain naturel, au froment, aux graines d'épeautre ou au seigle. Domicile à Kervignac, M. QUELEN cultive ses pains au feu de bois dans un fournil à Riec-sur-Bélon.

Zoom sur les aides économiques instaurées par la CCBBO

PASS Commerce d'artisanat Dans le cadre d'un projet de mise en œuvre de soutiens financiers aux entreprises du territoire, la Communauté de communes a souhaité mettre en place et harmoniser ses aides économiques.

Les orientations définies sont les suivantes :

- Mise en place du Pass Commerce Artisanat. Le dispositif Pass Commerce Artisanat porté par la Région Bretagne et cofinancé avec les intercommunalités, a pour vocation de contribuer à soutenir les petites entreprises commerciales et artisanales de proximité qui maillent les territoires, dynamisent les centres bourgs et sont un acteur essentiel du bien vivre ensemble sur le territoire. Il a pour objectif de dynamiser l'activité économique et d'aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat de service situés dans les centralités. Le dispositif cible les entreprises commerciales et artisanales indépendantes de moins de sept salariés en contrat à durée

indéterminée et équivalent temps plein, et réalisant moins d'un million d'euros HT de chiffre d'affaires. Un point d'accueil physique pour les clients est aussi exigé.

Le niveau de subvention proposé aux entreprises commerciales et artisanales est limité à 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 16 666 € HT, soit une aide maximale de 5 000 €. Kervignac étant une commune de plus de 5 000 habitants, le dispositif Pass Commerce Artisanat est financé entre la Région Bretagne 30 % et la CCBBO 70 %.

Pour connaître les conditions de mise en œuvre, le rôle des chambres consulaires, la nature des dépenses éligibles et pour tout renseignement, contacter la CCBBO.

- Modification de l'aide à l'installation des agriculteurs qui passe de 2 000 € à 2 500 €. Il doit s'agir d'une première installation.
- Création d'une aide à l'installation des ostréiculteurs avec un soutien de 2 500 € par installation.

INVITATION AUX HABITANTS DES VILLAGES DU CASTELLO, LE BRAIGNO, LE ROHABON et ROUTE DE MANE-BRAIGNO

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa compétence Développement économique, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) souhaite réaliser une extension du carrefour industriel du Porzo située sur la commune de Kervignac.

Le projet d'extension du carrefour industriel du PORZO, prévu au Plan Local d'urbanisme, s'étend sur une surface totale de 14,8 hectares et comprend trois entités distinctes :

- Le secteur Est, Superficie de 81 554 m²,
- Le secteur Ouest, Superficie de 52 480 m²,
- Une parcelle centrale, Superficie de 13 889 m²,



La CCBBO a déposé deux permis d'aménager qui seront soumis à une enquête publique environnementale du 15 novembre au 17 décembre prochain.

La CCBBO et la Ville de Kervignac invitent les habitants riverains à une réunion d'information sur ce projet d'extension du carrefour industriel du Porzo

le mercredi 3 novembre 2021 à 19h00
en mairie de Kervignac, Salle du Conseil municipal.

Cordialement,

Sophie LE CHAT,
Présidente de la CCBBO



Elodie LE FLOCH,
Maire de Kervignac

